

Réflexion sur la variabilité des folioles de certaines Fabaceae et leurs conséquences taxonomiques

Par Lionel BELHACENE
Ecole vieille
31450 POUZE

Pour illustrer cette petite réflexion botanique, il me paraissait évident de prendre *Lathyrus linifolius* au sens large comme exemple. En effet, cette espèce regroupe surtout 2 taxons qui se différencient l'un de l'autre par des formes extrêmes de leurs folioles.

Après avoir survolé la variabilité de ce complexe nous pourrions en tirer quelques conséquences taxonomiques et peut-être, par extrapolation, conclure sur d'autres espèces du genre et sur d'autres genres de la famille des Fabaceae.

Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler : une espèce collective

Loin d'être une espèce complexe avec une foule de micro-taxons difficiles à différencier les uns des autres, la gesse à feuilles étroites présente surtout 2 sous-espèces, parfois élevées au rang d'espèces qui sont : *Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler *subsp. linifolius* et *Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler *subsp. montanus* (Bernh.) Bässler que l'on peut aussi trouver sous les taxons suivants : *Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler s.str. et *Lathyrus montanus* Bernh. D'autres synonymies sont encore disponibles, mais ce n'est pas là le sujet de notre étude.

Nous trouvons aussi trace d'un taxon (généralement traité comme simple variété) qui possède des poils plus ou moins jaunâtres à l'envers des folioles. Nous n'accorderons pas plus d'attention à cette variété qui ne semble en effet, n'être qu'une simple variété de *L. linifolius*.

Analyse et conséquences taxonomiques :

Si nous regardons les critères de détermination entre les 2 principaux taxons de ce groupe, nous trouvons dans presque toutes les flores qui font la distinction :

L. linifolius avec des **folioles très étroites**

L. montanus avec des **folioles** ovales, obovales, **plus ou moins élargies**...

C'est la seule discrimination concrète entre ces 2 entités. Aucun autre critère ne vient appuyer cette séparation. Pour la suite de l'article, nous prendrons ces 2 taxons simplifiés (*L. linifolius* et *L. montanus*) pour faciliter le texte

Nous allons voir si ce critère est extrêmement stable et constant, si une différence écologique peut venir renforcer cette différence et si nous pouvons voir ou envisager une certaine tendance à une voie de spéciation. Si tel est le cas, alors en effet, le rang de sous-espèce serait bien approprié. Nous pouvons d'ores et déjà dire que le rang d'espèce est quant à lui nettement trop élevé. Les 2 taxons étant complètement interfertiles, la notion d'espèce ne peut pas être gardée.

Pour ce qui est de la stabilité de la largeur des folioles, il faudrait certes faire des mises en culture pour connaître précisément ce critère. Nous pouvons cependant trouver dans la nature des populations ou des individus au sein de populations typiques (des 2 types) qui sont soit avec des folioles intermédiaires (juste un peu élargies pour ne plus être une *linifolius* typique mais beaucoup trop étroites pour correspondre au critère standard de *montanus*), soit avec une variabilité de la forme des folioles sur le même pied (généralement plus larges vers le bas et plus étroites au sommet). Ces spécimens nous montrent bien qu'il existe un continuum entre les 2 extrêmes qui représentent les types des 2 sous-espèces. De plus, si le type *montanus* « classique » (voir photos) est certainement le plus répandu dans notre département, il faudrait aussi prendre en compte qu'il existe des populations avec des folioles très larges, moins de 2 fois plus longues que larges, et parfois particulièrement grandes. Ces populations, dans la logique de création de sous-espèces dues à la forme des folioles, devraient aussi être nommées. Il n'y a cependant pas de taxon retenu pour de telles plantes.

En ce qui concerne l'écologie, malgré le peu de recul que j'ai dessus car je ne connais que peu de stations de *linifolius* typiques, on peut tout de même penser qu'il n'y a rien de bien différent. En ce qui concerne la plaine (les stations de *linifolius* trouvées en Haute-Garonne le sont pour l'instant en plaine), là où des populations bien typées de *linifolius* existent, nous trouvons généralement dans le même boisement des *montanus*, sans qu'il n'y ait quoi que ce soit de nettement différent du point de vue acidité du sol, phytosociologie, exposition, ou encore hygrométrie ou ombrage...

Il paraît donc assez logique d'en conclure qu'il ne s'agit pas de 2 sous-espèces, mais bel et bien de 2 variétés ou formes (selon les envies de chacun) qui ne doivent se former que par la différence de très peu de gènes. C'est en tout cas l'opinion de beaucoup de nouvelles bonnes flores (Flora Iberica, Flora del país Vasco...) ainsi que de quelques botanistes de renom. C'est cette option que nous garderons pour la base de données Isatis. Le taxon retenu pour la Haute-Garonne sera par conséquent : *Lathyrus linifolius* (Reichard) Bässler.

Extrapolation à d'autres espèces et d'autres genres de la famille des Fabaceae :

En prenant la liste des gesses présentes en Haute-Garonne, quelques taxons peuvent en fait se trouver confrontés à la même analyse.

Notons par exemple ;

***Lathyrus sylvestris* L.** qui peut être considérée comme une espèce collective avec (au moins) 2 taxons au niveau de la sous-espèce. Là encore, la forme des folioles est certainement le critère distinctif le plus discriminant. La corrélation avec d'autres petits éléments de détermination comme la taille et le nombre des fleurs ainsi que la pilosité des folioles n'est pas du tout confirmée. Il n'est pas évident non plus que leurs aires géographique soient si différentes. Donc, dans la même logique, *Lathyrus sylvestris* L. *subsp. sylvestris* et *Lathyrus sylvestris* L. *subsp. pyrenaicus* (Jord.) O. Bolòs & Vigo seront considérées (pour la base de données Isatis) comme de simples variétés de *Lathyrus sylvestris* L. qui sera donc le taxon retenu.

***Lathyrus latifolius* L.** vient conforter de fort belle façon cette façon de voir. En effet, aujourd'hui pratiquement tout le monde s'accorde à dire que cette espèce est très variable dans la forme de ses folioles, mais plus personne ne parle de *L. ensifolius* comme une espèce ou même une sous-espèce. Ceux qui veulent encore faire une différence entre les diverses populations de cette gesse utilisent le rang de variété ou conviennent même de la simple forme des *Lathyrus latifolius* L.

Nous retrouvons ce genre de problème aussi dans d'autres genres des Fabaceae.

***Vicia sativa* L. *subsp. nigra* (L.) Ehrh. et *Vicia sativa* L. *subsp. segetalis* (Thuill.) Celak.** (cf. article dans ce numéro au sujet du complexe *sativa*) Si nous avons décidé de garder 2 taxons pour la base de données Isatis, c'est que nous estimons que pour la Haute-Garonne, il y avait en plus du critère de la forme des folioles, une caractérisation de *nigra* (*angustifolia*) par rapport surtout à la nature du sol. Je ne suis pas certain que notre argumentation tienne bien le coup sur l'ensemble de l'aire de distribution de ces 2 taxons. C'est pour cela que nous considérons en réalité *segetalis* et *angustifolia* comme 2 variétés de *Vicia sativa* L. *subsp. nigra* (L.) Ehrh..

***Trifolium arvense* L. *subsp. gracile* (Thuill.) Nyman.** Cette sous-espèce de *Trifolium arvense* L. pourrait être de la même veine. Quelques petits critères distinctifs semblent cependant étoffer le statut de sous-espèce, mais je ne suis pas certain qu'une étude bien menée vienne confirmer la corrélation de tous ces critères. Il se pourrait que *gracile* ne soit pas plus qu'une variété de *arvense*.

D'autres taxons pourraient faire partie de cette liste. Mon but n'étant pas de conclure sur l'ensemble des espèces de la famille des Fabaceae, je m'arrêterai là. Je voulais juste éclaircir quelques positions prises par Isatis (et par moi-même) pour sa base de données, son inventaire et sa cartographie. Si en plus, cela peut donner l'envie à d'autres de réfléchir un peu plus sur le sujet....

Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler.



var. linifolius



var. montanus (classique)



var. « latifolius »